



INSTRUCTIONS DE COURSE

Nom de l'épreuve :	TROPHEE Alain DUPUIS 2024
Dates complètes :	<i>Les 16 et 23 Mars, 27 Avril et 18 Mai</i>
Lieu :	Golfe du Morbihan
Autorité organisatrice :	Les amis de Conleau
Grade :	5 C

1 RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021 2024),
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 les instructions de course et leurs annexes,
- 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil.
- 1.7 **Identification** : Numéro de voile ou cagnard. Les concurrents mettent tout en œuvre pour faciliter leur identification par les organisateurs sur les lieux de pointage et d'arrivée. S'ils n'ont pas de numéro dans la grand voile, ils doivent obligatoirement présenter leur numéro de cagnard afin de le rendre visible des bateaux pointeur(s) et comité(s). Le non-respect de cette règle par les concurrents risque de rendre impossible leur classement.

2 COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé sur le site internet des Amis de Conleau (www.amisdeconleau.org) rubrique « voile »

3 MODIFICATIONS aux INSTRUCTIONS de COURSE

Toute modification apportée aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel d'information situé sur le site internet des Amis de Conleau (www.amisdeconleau.org) rubrique « voile »

5 PROGRAMME des COURSES

Chaque jour de courses :

→ La ligne de départ sera ouverte de 14h à 16h

6 PAVILLONS de CLASSE

Sans objet

7 ZONE de COURSE

Voir annexe zone de départs et de courses et annexe parcours

8 PARCOURS 3 MN (départ individuel, parcours chronométré)

Ligne de départ entre tourelle verte Roguedas et perche rouge cale de Roguedas
Laisser bouée latérale verte Drenec à babord
Contourner les îles Logoden (sens au choix)
Laisser bouée latérale verte Drenec à tribord
Ligne d'arrivée entre tourelle verte Roguedas et perche rouge cale de Roguedas

Rappel : Les navires de commerce et à passagers sont prioritaires dans le Golfe , les concurrents ne doivent en aucun cas gêner leurs évolutions

9 MARQUES

Afin de respecter une équité sportive entre tous les voiliers qui ont des tirants d'eau différents **toutes les marques de chenal devront être strictement respectées.**

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Sans objet

11 DÉPART

11.1 **Définition de la ligne de départ** : celle-ci est entre la tourelle verte Roguedas à laisser à bâbord et la perche rouge de la cale Roguedas à laisser à tribord

11.2 Les concurrents pourront prendre un ou plusieurs départs à leur guise entre 14h et 16 h chaque jour de course.

12 MODIFICATION de PARCOURS

Sans objet

13 ARRIVÉE

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont déterminées par la tourelle verte Roguedas à laisser à tribord et la perche rouge de la cale Roguedas à laisser à bâbord.

14 SYSTEME DE PENALITES

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15 TEMPS CIBLE et TEMPS LIMITE

15.1 Chaque jour de course la ligne d'arrivée sera fermée à **17h30**.

16 DEMANDES D'INSTRUCTION

16.1 Délai : le concurrent qui réclame doit remettre sa déclaration aux organisateurs dans l'heure qui suit l'arrivée du dernier concurrent, toutes séries confondues, de la dernière course du jour, après avoir satisfait aux obligations de la règle 61.1 a, s'être signalé au comité à l'arrivée et s'être assuré que le comité lui en a accusé réception et en particulier en faisant constater la présence d'un pavillon B ou rouge.(contact organisateurs : 07.83.82.58.04).

16.2 Toute demande de reclassement devra être formulée et motivée exclusivement par mail sur voile@amisdeconleau.org au plus tard 24h après la parution des « résultats avant jury » sur le site des Amis de Conleau.

17 CLASSEMENT

17.1 A l'issue de la dernière journée, le meilleur chrono réalisé par chaque concurrent sera retenu afin d'établir le classement

17.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

17.3 Les résultats des courses seront publiés sur le site internet des Amis de Conleau (www.amisdeconleau.org) dès que possible.

18 REGLES de SECURITE

18.1 Modalités du contrôle aux départs et aux arrivées

- **Les concurrents doivent informer les organisateurs de leurs intentions 24 heures avant leur tentative de chrono par mail : voile@amisdeconleau.org**
- Les concurrents doivent émarger par VHF 10 minutes avant chaque tentative de chrono .
- Emargement arrivée : le pointage d'arrivée fera office d'emargement officiel d'arrivée.
- **Les navigants présents à bord doivent impérativement avoir été déclarés lors de l'inscription à la régata et doivent confirmer leur présence lors de l'emargement départ**
- Tout changement d'équipage devra auparavant être soumis à l'approbation des organisateurs.

18.2 Abandon

Un bateau qui abandonne doit le signaler aux organisateurs par VHF, ou en appelant un des numéros de téléphone repris au paragraphe 27. A défaut, il peut faire signaler son abandon par un autre concurrent en utilisant les mêmes moyens.

18.3 Flottabilité individuelle

Le port d'une flottabilité individuelle est obligatoire pour tous les concurrents. A défaut, une sanction sera appliquée sans instruction.

18.5 Usage du moteur

Si les circonstances l'imposent en matière de sécurité pour l'équipage comme pour le bateau, l'emploi du moteur pourra être autorisé ; il ne devra toutefois pas procurer au concurrent un avantage en matière de parcours. Le concurrent devra signaler dès que possible, par VHF, l'utilisation du moteur. Il devra également le signaler par écrit avant l'heure limite de dépôt des réclamations. Le comité de course pourra appliquer une pénalité; cette pénalité pourra être calculée en ajout de temps au temps réel, en coefficient appliqué sur le classement, ou donner lieu à classement **DNF** si l'utilisation du moteur ne paraissait pas justifiée ou si elle donnait lieu à un avantage.

22 IDENTIFICATION des BATEAUX OFFICIELS

Sans objet

27 COMMUNICATION par RADIO ou TELEPHONE PORTABLE

→ Canal VHF de course : **Information des concurrents par avenant 48 heures avant la première course du Trophée Alain Dupuis soit le Jeudi 14 Mars.**

→ Téléphones :

Président du comité de course : Samedi 16 Mars	Philippe Paquier	06 19 67 79 89
Président du comité de course : Samedi 23 Mars	Hugues Cattaert	06 25 95 24 09
Président du comité de course : Samedi 27 Avril	Philippe Paquier	06 19 67 79 89
Président du comité de course : Samedi 18 Mai	Philippe Paquier	06 19 67 79 89

29 DECISION de PARTICIPER

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

ANNEXE marée - éphéméride

Horaires des marées (Arradon)

Date	Coefficient	Pleine Mer		Basse Mer	
		Matin	Soir	Matin	Soir
16 Mars	62/52	10h56	23h20	04h48	17h09
23 Mars	72/76	05h57	18h13	12h07	
27 Avril	77/74	09h27	21h44	03h26	15h40
18 Mai	42/46	04h10	16h39	10h25	22h43

Heure légale du lever et coucher du soleil (Arradon)

	Lever	Coucher
16 Mars	07h22	19h19
23 Mars	07h07	19h29
27 Avril	07H00	21h18
18 Mai	06h30	21h46